

Département : **NORD**
Arrondissement : **LILLE**
Canton : **ARMENTIERES**

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 8 FEVRIER 2023

Envoyé en préfecture le 10/02/2023

Reçu en préfecture le 10/02/2023

Publié le

ID : 059-215902024-20230210-20230208DEL6-DE

20230208DEL6
S²LO

NOMBRE :	
De conseiller en exercice	29
De présents	25
De votants	29
Pour	29
Contre	
Abstention	

OBJET :

**DEMANDE DE SUBVENTION AU
TITRE DU FONDS
D'ACCELERATION DE LA
TRANSITION ENERGETIQUE DIT
« FONDS VERT » EN VUE DE
COFINANCER UN PROGRAMME
DE RENOVATION DU RESEAU
D'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LA
COMMUNE**

DELIBERATION :

Publiée le 10 février 2023

Rendue exécutoire le 10 février
2023

Adressée au contrôle de Légalité
(Préfecture de LILLE DRCL) le 10
février 2023

Le maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la Mairie ;

Le : 10 février 2023

Et que la convocation du Conseil avait
été faite

Le : 25 janvier 2023

Le Maire
D'ERQUINGHEM-LYS

Visa de la secrétaire de séance

Madame Alizée GRATIEN

L'an deux mille vingt-trois, le 8 février,

Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace Agoralys, 120 rue Delpierre, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance plénière ;

Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :

Mmes et Mrs. BEZIRARD Alain, DOUCHET Vincent, Laetitia PANIEZ, BOULINGUEZ Jacky, PACCEU Karine, LANNOO Michel, GRATIEN Christelle, OERLEMANS Benoît, PREUDHOMME Annie, PACCEU Victor, CAMPHYN Pierre, JOUCLA Olivier, LEROY Michael, BEZIRARD Alban, DUBURCQ Jean-Pierre, ZAGULA Marie-Claude, LIESSE Joëlle, BENOIT Danielle, BIERVLIET François, VANHILLE Bénédicte, HENZE Ludovic, CHARPENTIER Caroline, CAMPHYN Marie-Maud, DUGRAIN Thomas, GRATIEN Alizée ;

Etaient excusés avec procuration, absents :

Mme Valérie CLOUET, procuration donnée à M. Alban BEZIRARD, Mme Christine BOCKAERT, procuration donnée à M. Ludovic HENZE, M. Pierre DASSONVILLE, procuration donnée à M. Alain BEZIRARD, Me Vanessa LARD, procuration donnée à Me Alizée GRATIEN,

Madame Alizée GRATIEN a été désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-5 du CGTC ;

Le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (ou « fonds vert ») entre en vigueur début 2023. Ce fonds interministériel a pour vocation de compléter le financement de projets locaux favorisant la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie dans les territoires. Il est ouvert à toutes les collectivités et se décline en trois axes d'intervention correspondant au total à dix mesures finançables dans le Département du Nord. Les aides allouées par le fonds « vert » sont cumulables avec d'autres fonds de l'Etat et de ses opérateurs tels la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux, la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs. Le cumul de l'ensemble des aides devra respecter la limite de 80% de subventions.

Considérant le projet de la commune, visant la rénovation du réseau d'éclairage public, rue du Biez, rue des Acquêts, rue Delpierre, en vue de réduire fortement le niveau de consommation énergétique en correspondance avec l'axe du fonds interministériel « renforcer la performance environnementale », au montant de 67.169 € H.T. (80.602,80 € TTC) ;

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire ou son représentant, à déposer le dossier de subvention correspondant, en complément des demandes d'aides financières déjà formulées.

Adopté Pour Ampliation

Le Maire